

La Coordination des Associations de Seniors C.A.S., asbl Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Table des matières

Table des matières	3
Coordonnées générales	5
1. Statuts de l'association	7
A. Historique :	7
B. Contexte :	8
Nos interventions	9
« Education aux Médias »	11
Lettre ouverte à Madame la Ministre Wilmès	12
Consultation Européenne : vieillissement	13
Rencontre avec le Cabinet de Monsieur le Ministre Gilkinet	14
Vigilance GRAPA	15
AVIQ : Action Seniors	16
Collaboration : Observatoire des Politiques Culturelles	17
Demande d'avis : « âgisme »	18
Projet « Justice »	19
Covid et seniors : Compilation, lecture et analyse de documents	20
Brochure 2021 : « La Numérisation au quotidien »	21
2. Conclusions	22
3. Annexes	23

Coordonnées générales

Année civile sur laquelle porte le rapport : **2021**

Identification de l'association :

Nom : **Coordination des Associations de Seniors**

Sigle : **C.A.S.**

Numéro d'entreprise : **0870.761.773**

Adresse du siège social :

**Quai Arthur Rimbaud 20
6000 CHARLEROI**

Correspondants :

Prénom Nom : François VERHULST
Statut : Président
Téléphone : 0478/48.64.65
Mail : francois.verhulst@skynet.be

Prénom Nom : Kiriaki KARPITSARIS
Statut : Secrétaire administrative
Téléphone : 0494/40.68.20
Mail : cas.seniors.secretariat@gmail.com

1. Statuts de l'association

A. Historique :

La Coordination des Associations de Seniors est une asbl pluraliste créée en 2004 ayant pour buts la promotion des relations intergénérationnelles, la solidarité et la justice sociale.

Un des objectifs de la Coordination est de regrouper des associations et des mouvements de Seniors, suffisamment représentatifs, dans une perspective pluraliste. Depuis 15 ans, l'association s'est élargie pour que soient représentées les principales tendances politiques et sociales de la partie francophone de la Belgique.

On y retrouve donc :

-  A.F.U.T.A.B., Association Francophone des Universités Tous Âges de Belgique
-  Agô
-  Aînés du Centre démocrate Humaniste
-  CIEP - Aînés du M.O.C.
-  C2S, Confédération des Seniors Socialistes
-  Écolo - Commission Aînés d'Écolo
-  Enéo - mouvement social des aînés
-  Entr'Ages
-  Espace Seniors
-  F.G.T.B. - Commission interrégionale wallonne des Pensionnés et Prépensionnés
-  F.I.S., Fédération indépendante des Seniors
-  Seniors MR
-  Senoah

Par arrêté du 28 juin 2012, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles instaure la Coordination des Associations de Seniors en tant que Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En cette qualité, nos missions sont les suivantes :

-  Mission 1 : Émettre des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement ou de l'un de ses membres ou du Parlement, notamment dans le cadre du processus d'adoption des projets et propositions de décret, sur toutes les matières relevant des compétences de la Communauté française qui présentent un lien avec les intérêts des seniors et leur participation active à la société ;
-  Mission 2 : Informer et sensibiliser ses membres ainsi que la société civile, les médias, les responsables politiques, économiques, sociaux sur toutes questions, analyses, études et actions relatives aux seniors ;
-  Mission 3 : Constituer un espace d'échange d'informations et de bonnes pratiques pour les associations de seniors de la Communauté française ;
-  Mission 4 : Assurer une fonction de représentation des associations de seniors de la Communauté française auprès de tout organe consultatif des aînés faisant appel à sa participation ou à son expertise.

B. Contexte :

Après une année 2020 qui a mis complètement en suspens de nombreux projets et actions du monde associatif (entre autres domaines fortement touchés) la Coordination devait continuer à avancer autant que faire se peut dans le respect des règles sanitaires en vigueur pour le bien de tous.

L'année 2021 a donc commencé comme s'est achevé 2020, en distanciel et avec peu d'espoir de voir se mettre en place un projet de colloque pour l'année 2021, même si des réunions en présentiel ont pu à nouveau être mises en place brièvement de septembre à novembre 2021.

*

*

*

Fin 2020, le Cabinet de Madame Linard, Ministre de la Culture, par l'intermédiaire de l'Observatoire des politiques culturelles, avait lancé une réflexion sur le « décret Seniors » qui reconnaît la Coordination en qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette démarche est appréciée des associations membres de la Coordination dans la mesure où elle démontre que les remarques ont été entendues et que des propositions de solution sont en passe d'être trouvées.

*

*

*

La Coordination, motivée par l'intérêt du Cabinet de Madame la Ministre de la Culture pour ses travaux, a donc collaboré avec son cabinet dans le cadre de plusieurs projets qui seront abordés tout au long de ce rapport d'activités 2021.

Outre le travail de la Coordination dans le cadre de la 1^{ère} mission de son décret, notamment grâce aux demandes du Cabinet de Madame Linard, la 4^{ème} mission de celui-ci a pu être renforcée par l'adhésion d'un nouveau membre au sein de la Coordination.

En effet, les sollicitations plus fréquentes du Cabinet ministériel en charge de la Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont accru la visibilité et la réputation de la Coordination, poussant la branche Seniors du Mouvement Réformateur (MR) à solliciter son adhésion qui fut évidemment acceptée par l'Assemblée Générale.

*

*

*

Malgré la situation sanitaire, les appréhensions relatives à la réflexion sur le « décret seniors », la Coordination s'est organisée au mieux et à continuer son travail afin de remettre des avis à la demande des représentants politiques, publier une note relative au Covid et les seniors, ainsi que de publier une brochure sur « La numérisation au quotidien ».

Nos interventions

QUELQUES OBSERVATIONS DE LA CAS :



Les demandes du Cabinet de la Madame la Ministre Linard et du Cabinet de Monsieur le Ministre Gilkinet démontrent la reconnaissance de la CAS en tant que représentante des seniors.

Lors des ces différentes interventions, la Coordination a pu faire part de certaines problématiques :

Les associations membres de la CAS qui essaient de former les seniors aux médias et nouvelles technologies rencontrent un problème : les formations techniques aux nouvelles technologies ne sont plus acceptées par l'Éducation Permanente, de sorte qu'il est difficile pour ces associations de mettre en place des ateliers de formation aux médias à destination des seniors.

Ces différentes demandes s'inscrivent dans la continuité des différentes interventions et rencontres, tant avec le Cabinet de la Ministre de la Culture que des échanges de la Coordination avec la SNCB depuis des années.

En outre, l'implication de la Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le Comité d'Accompagnement a été permise grâce aux différentes rencontres avec le Cabinet de Madame la Ministre Linard dans le cadre de la reconnaissance de la Coordination en tant que Commission des Seniors de la FWB.

« Education aux Médias »

Le cabinet de Madame la Ministre Linard (Culture) a lancé un projet autour de l'éducation aux Médias par l'intermédiaire de son collaborateur, Monsieur De Wasseige, également professeur à l'université.

Ce dernier a pris contact avec la Coordination afin d'organiser une rencontre avec les représentants de la Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour discuter de la relation entre les seniors et les médias au sens large.

Compte tenu du contexte sanitaire, Monsieur De Wasseige a été invité lors du Conseil d'Administration en visioconférence du 19 janvier 2021.

Monsieur De Wasseige explique le contexte de sa démarche : Professeur à l'université et engagé en qualité de chercheur par le Cabinet de Madame la Ministre Linard il y a un an, il regroupe les outils, chiffres et informations nécessaires à la mise en place d'un projet transdisciplinaire d'éducation aux médias.

Une note d'orientation a été remise en ce début d'année 2021 aux politiques. Celles-ci sera envoyée à la CAS dès qu'elle sera validée afin d'avoir son avis et de s'assurer que celle-ci est complète quant au volet seniors.

Il a bien conscience de la problématique des personnes âgées avec les médias (Définition inclusive : réseaux sociaux, jeux vidéos, télé, streaming, smartphone,...). L'un des problèmes étant de développer l'esprit critique pour permettre de faire usage de toutes ces technologies dans un esprit de justice sociale, d'égalité, d'accessibilité et d'écologie.

Un second problème réside dans l'hétérogénéité des personnes âgées : si des études ou des travaux existent pour les seniors autour de 65 ans, il reste plus d'1 million de seniors de plus de 75 ans qui ne sont systématiquement pas repris.

Les membres de la Coordination ont donc pu faire part de leurs remarques et partager les informations dont ils disposent sur ce qui se fait déjà en la matière pour les seniors :

-  Certains CCCA ont mis en place des ateliers sur l'accès aux outils numériques (formations) et sont parfois chapeautés par les provinces (Copil Namur).
-  Depuis le début de la pandémie, de nombreux seniors ont réussi à utiliser les outils numériques tels que les plateformes de visioconférence (zoom, teams, skype, facetime,...), mais restent réticents pour d'autres outils numériques comme les banques en ligne.
-  Des capsules de « formations » vont être disponibles pour les aidants afin de leur permettre d'initier leurs proches/aidés aux nouvelles technologies.
-  Financité, en collaboration avec Enéo et Espace Seniors a mis en place une campagne autour de la digitalisation des banques.
-  Le projet doit être particulièrement attentif à ne pas créer des situations d'incapacité. (accès matériel, financier,...)

Lettre ouverte à Madame la Ministre Wilmès

Enéo et le CIEP - MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), membres de la CAS (par leur branche Seniors), ont sollicité de la Coordination qu'elle cosigne une lettre ouverte à l'attention de Madame la Ministre Wilmès.

Cette proposition de lettre ouverte intervient après une résolution votée par le parlement en date du 12 mars 2020 sur l'élaboration d'une convention internationale visant à lutter contre la discrimination des personnes âgées.

La résolution ayant été votée et approuvée, le pouvoir exécutif a le devoir de la mettre en place.

Or, dans le cas présent, bien que votée par une large majorité au parlement, certains politiques estiment aujourd'hui que cette résolution n'est pas nécessaire, arguant que les outils existants sont suffisants.

Cette lettre interpelle donc Madame WILMES quant à la position prise par le pouvoir exécutif qui n'entend pas faire appliquer la résolution.

Consultation Européenne : vieillissement

La Commission européenne a publié le 27 janvier 2021 son "Livre vert sur le vieillissement" ouvert à consultation publique sous forme de questionnaire jusqu'au 21 avril 2021.

L'objectif de la consultation est de recueillir l'avis des parties prenantes afin de contribuer à la préparation d'éventuelles réponses politiques. Le Livre vert adopte une approche fondée sur le cycle de vie, qui est censée refléter l'impact universel du vieillissement sur toutes les générations et à toutes les étapes de la vie.

La Coordination ne disposant pas de moyens suffisants pour permettre d'être informée de toutes les démarches de ce type, l'information de cette consultation européenne n'est parvenue que tardivement.

Faute de temps pour remettre un avis commun à toutes les associations membres de la Coordination, le Conseil d'Administration a décidé que toutes les associations membres répondraient individuellement, ce qui permettrait par la même occasion d'avoir plus de poids.

Les résultats de la consultation sont disponibles sur le page :

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12722-Green-Paper-on-Ageing/public-consultation_fr

Rencontre avec le Cabinet de Monsieur le Ministre Gilkinet

Dans le cadre du renouvellement des contrats de gestion du rail, tant avec la SNCB qu'avec Infrabel, le Cabinet de Monsieur le Ministre Gilkinet (Mobilité) a pris contact avec plusieurs représentants des utilisateurs du rail et notamment les seniors par le biais de la CAS afin de les inviter à une réunion en visioconférence le 2 juin de 15h à 18h.

Jusqu'à aujourd'hui, deux contrats de gestion séparés liaient l'Etat et la SNCB et INFRABEL et ce depuis 2008. Toutes les modifications intervenues depuis lors n'étaient que des avenants audit contrat. La démarche de Monsieur le Ministre Gilkinet est donc l'occasion de repartir à zéro avec un nouveau contrat le plus complet, clair et transparent possible et basé sur les enseignements du passé.

Deux représentants de la Coordination ont participé à la rencontre.

Lors de celle-ci les représentants de la Coordination ont pu faire part de certains points d'attention et pistes de solutions qui ont été soumises par l'ensemble des associations membres de la Coordination lors de la préparation de cette rencontre.

Le compte rendu de cette rencontre est joint en annexe au présent rapport.

Vigilance GRAPA

Dans le cadre de la réforme de la GRAPA, un collectif regroupant des associations engagées socialement pour la défense des seniors dans les différentes régions du pays, a établi une note de balise pour la prochaine réforme, à destination du gouvernement.

Afin de donner plus de poids à cette note de balise, la Coordination et ses membres ont été sollicités afin de cosigner celle-ci.

La GRAPA (Garantie de Revenus aux Personnes Agées), est une allocation pour les personnes de plus de 65 ans qui ne disposent pas de ressources suffisantes. Celle-ci est accordée sous certaines conditions (montant des ressources, situation familiale, âge, nationalité et résidence).

Cette allocation est indispensable à la survie de nombreux seniors, mais les conditions d'octroi et surtout de contrôle posent problème.

Il s'agit donc dans cette note de balise, de faire part des pistes proposées par les seniors et leurs représentants dans le cadre d'une proposition de réforme annoncée par le gouvernement.

Outre la note de balise que la Coordination et ses membres ont cosignée, des représentants de la Coordination ont assisté à différentes réunions et actions mises en place dans le cadre de la réforme de la GRAPA.

La note de balises est jointe en annexe au présent rapport.

AVIQ : Action Seniors

L'AVIQ a sollicité l'avis de la Coordination quant à son choix d'affiches dans le cadre d'un projet INTERREG V 'Seniors Activ' – « Bien vieillir en Grande Région ».

Le projet Senior Activ' repose sur un partenariat composé de 21 partenaires du domaine de la prévention de la perte d'autonomie, répartis sur le territoire de la Grande Région (Lorraine, Sarre et Rhénanie-Palatinat, Wallonie et Grand-Duché de Luxembourg).

Lancé en octobre 2018, le projet s'affiche comme un laboratoire d'expérimentations visant in fine à retarder la perte d'autonomie et à permettre de bien vieillir à son domicile. Il s'achèvera en décembre 2022 en ayant œuvré de manière préventive à l'égard des personnes âgées dans plusieurs domaines (l'équipement du logement afin d'empêcher toute chute, le repérage de l'isolement et la promotion du lien social, la diffusion d'une image positive du vieillissement au sein de la société et enfin l'encadrement professionnel de tout type de parcours de vie).

Dans le cas présent, l'AVIQ est le partenaire wallon du projet et c'est à ce titre qu'il a sollicité l'avis de la Coordination quant aux affiches de la future campagne autour de ce projet.

Après discussion au sein de la Coordination autour des affiches proposées, les membres s'inquiètent du timing de la campagne vue le contexte sanitaire actuel. La Coordination propose donc de postposer cette campagne.

Collaboration : Observatoire des Politiques Culturelles

L'Observatoire des Politique Culturelles a modifié l'arrêté concernant la composition des membres du Comité d'Accompagnement en y incluant la Commission des Seniors de la Communauté française.

À cette fin, il souhaite avoir un représentant afin d'assister à la réunion annuelle de son Comité d'Accompagnement qui a généralement lieu dans le dernier trimestre de l'année et se tient au Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

Un représentant de la Coordination a donc été désigné afin de participer annuellement au Comité d'Accompagnement de l'Observatoire.

Le Comité d'Accompagnement se réunit afin de prendre connaissance du programme de recherche pour l'année suivante ainsi que du bilan d'activité pour l'année précédente.

Demande d'avis : « âgisme »

Madame la Ministre de la Culture, Madame la Ministre Linard, a sollicité l'avis de la Coordination quant à un sondage sur l'âgisme mené par l'IPSOS à la demande d'Amnesty International Belgique.

Les membres de la Coordination se sont donc réunis afin de prendre de connaissance du sondage et des résultats de celui-ci.

A l'issue de ce travail, la Coordination a remis son avis au Cabinet de Madame la Ministre en proposant la mise en place d'une journée d'étude en 2022 sur le thème de l'âgisme.

Une réponse favorable a été apportée par le Cabinet qui a suggéré une prise de contact avec le greffier du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de mettre en place celle-ci.

L'avis remis à Madame la Ministre est joint en annexe au présent rapport.

Projet « Justice »

Dans le cadre d'une étude européenne - intitulée JUSTICE - menée avec plusieurs organismes situés à Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Strasbourg et Konya, l'UCLouvain travaille sur la question de la justice spatiale en lien avec l'accessibilité aux transports publics.

Aux prémices de ce projet, l'UCLouvain d'établir avec les acteurs de terrain une définition commune de "justice par l'accessibilité",

Un sociologue-Urbaniste de l'UCLouvain, Monsieur Arthur Nihoul, a donc sollicité une rencontre avec la Coordination afin de discuter de la notion de justice par l'accessibilité vue par les seniors.

Une rencontre a donc été organisée le 14 octobre 2021 avec un représentant de la Coordination et Monsieur Arthur Nihoul, Sociologue-Urbaniste de l'UCLouvain.

Lors de cette rencontre le représentant de la Coordination a notamment expliqué et démontré que l'accessibilité n'était pas seulement liée à l'âge (problème de mobilité provisoire suite à un accident, poussettes, handicap, ...). Il a également mis en avant le problème plus large d'aménagement du territoire. Il a, entre autres, souligné que l'accessibilité d'un service devait déjà commencer par un bon endroit, c'est-à-dire confortable, convivial et sécurisant.

L'UCLouvain n'en étant actuellement qu'au début du projet, Monsieur Nihoul tiendra la Coordination informée du suivi de celui-ci.

Covid et seniors : Compilation, lecture et analyse de documents

Depuis le début de la crise sanitaire en 2020, la Coordination des Associations de Seniors a compilé les articles de presse, les études et les publications d'associations de seniors relatives au Covid et aux seniors.

Il a donc semblé opportun de prendre connaissance des documents avec le regard des seniors.

Par la présente note, la CAS propose un rapide accompagnement de ces documents, dressant ainsi un bref portrait de l'évolution de la vision des seniors et de leur environnement au fil de la pandémie.

La production de cette note, jointe en annexe au présent rapport a été distribuées à tous membres et contacts début 2022.

Brochure 2021 : « La Numérisation au quotidien »

Après une année 2020 qui a totalement mis en stand-by les projets de nombreuses associations, l'année 2021 et l'avancement de la vaccination a permis un semblant de retour à la normal qui a permis, provisoirement, à la Coordination de se réunir et de travailler sur la publication de sa brochure annuelle.

Vu l'apparition de la Covid-19 en 2020 et des conséquences organisationnelles de celle-ci pour les administrations, les services bancaires, les soins de santé, l'accès à la culture, ... sans compter la demande des seniors eux-mêmes, notamment par l'intermédiaire des CCCA, quel meilleur thème trouver que celui de la numérisation pour cette brochure 2021 ?!

Avec cette brochure, les seniors de le CAS proposent un bref état des lieux de la numérisation du quotidien, état des lieux divisé en plusieurs parties recouvrant différentes réalités de la vie quotidienne des aînés (comme du reste de la société).

Cette brochure, jointe en annexe, aborde donc la numérisation dans 5 thématiques différentes :

-  La numérisation dans les Banques
-  La numérisation dans la Santé
-  La numérisation dans l'Administration
-  La numérisation dans la Culture
-  La numérisation dans la Mobilité

La brochure « La Numérisation au quotidien » est disponible en libre téléchargement sur la page d'accueil de notre site internet ou via le lien suivant :

<http://www.cas-seniors.be/wp-content/uploads/2021/12/brochure-2021-web.pdf>

2. Conclusions

Bien que cette année 2021 ait été plus sereine que l'année 2020 de part la vaccination de la majorité de la population, elle reste compliquée pour tous les secteurs. La pandémie n'est pas encore derrière nous, mais il faut continuer à vivre avec la Covid-19.

Le monde et la politique ne s'arrêtent pas avec le virus et la Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles se devait donc de rester active et vigilante par rapport aux décisions relatives aux seniors.

L'année 2020 avait mis en lumière les problèmes rencontrés par les Seniors et les nouvelles technologies quand le confinement a favorisé la mise en place une numérisation forcée. C'est donc en toute logique que la Coordination s'est penchée sur cette thématique tout au long de l'année 2021 afin de proposer une brochure faisant un état des lieux de cette numérisation au quotidien, pour les seniors, mais pas seulement, proposant des pistes de solutions pour que cette numérisation soit accessible à tous.

Par ailleurs, vu l'intérêt grandissant, porté à la Coordination des Associations de Seniors par les différents cabinets ministériels qui sollicitent l'avis de la Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la reconnaissance qui nous est accordée en tant que telle n'est donc plus à démontrer et nous pousse chaque année à nous améliorer pour défendre les intérêts des seniors.

C'est donc dans cette vision positive et pleine de motivation pour l'avenir que la Coordination entend continuer ses travaux en tenant compte de l'actualité et des décisions futures des gouvernements.

3. Annexes

1. Lettre ouverte à Madame la Ministre Wilmès
2. Rapport rencontre avec le Cabinet de Monsieur le Ministre Gilkinet
3. GRAPA : Note de balises
4. Note Covid et Seniors
5. Avis : âgisme
6. Brochure 2021 : « La numérisation au Quotidien »